

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 23 Juillet 1878

NOUVELLES LOCALES

Le premier Consistoire secret, tenu sous le Pontificat de Léon XIII, a eu lieu lundi 15 juillet, à 10 heures et demie du matin, au Palais du Vatican. Le Saint-Père a prononcé une allocution en présence des Cardinaux.

Le Consistoire était très nombreux. Sa Sainteté a nommé aux trois évêchés suburbicaires d'Ostie et Velletri, de Porto et Santa Rufina, et de Palestrina, LL. EEm. les Cardinaux di Pietro, doyen du Sacré Collège; Sacconi, sous-doyen, et de Luca, Vice-Chancelier de la Chambre Apostolique.

Ensuite Elle a pourvu à 32 églises patriarcales, archiépiscopales et épiscopales, réparties entre les diverses nations du monde catholique.

C'est dans ce Consistoire que M^{sr} Charles Theuret, Administrateur Apostolique de la Principauté, a été préconisé Evêque d'Hermopolis *in partibus*.

Sa Grandeur s'est rendue au Vatican, accompagnée de M^{sr} Viale, son Vicaire Général, de M. le chanoine Ramin, archiprêtre de la Cathédrale de Monaco et de M. le Chevalier Tarenghi, Expéditionnaire Apostolique.

Après le Consistoire, Sa Sainteté s'est transportée dans la salle du Trône, où ont été introduits les Evêques nouvellement préconisés présents à Rome; ils se sont successivement agenouillés devant le Saint-Père, qui leur a remis le rochet, insigne de la dignité épiscopale. Ensuite ils se sont rangés autour de Sa Sainteté qui, debout sur son trône, leur a adressé un discours plein d'énergie paternelle pour les engager à travailler courageusement au bien des âmes, malgré les attaques de l'ennemi, ajoutant qu'Elle les soutiendrait par sa parole et par son exemple et qu'ils La trouveraient toujours debout à son poste.

Après leur avoir donné sa bénédiction, le Saint-Père est rentré dans ses appartements.

En quittant la salle du Trône, M^{sr} d'Hermopolis est allé visiter S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat; puis, après avoir prié sur le tombeau des Apôtres, dans la Basilique de Saint-Pierre et prêté le serment d'usage entre les mains du Vice-Chancelier de la Chambre Apostolique, il s'est présenté chez LL. EEm. les Cardinaux di Pietro, doyen du Sacré Collège; Monaco la Valette, Vicaire de Sa Sainteté, et Caterini, doyen de l'ordre des Diares.

On nous écrit de Rome le 17 juillet :

Sa Grandeur M^{sr} Reggio, Evêque de Ventimiglia, a bien voulu prolonger son séjour à Rome et accepter les fonctions de Prêlat assistant au sacre de M^{sr} l'Evêque d'Hermopolis.

Le premier Prêlat assistant sera S. G. M^{sr} Sanminiatielli, Archevêque de Thyane, Aumônier Secret de Sa Sainteté.

On a déjà commencé, à l'église Sainte-Marie in Campitelli, les préparatifs du Sacre, qui reste fixé au dimanche 21 juillet.

La cérémonie aura d'autant plus d'éclat que S. G. M^{sr} San Felice d'Acquavella, le nouvel Archevêque de Naples, recevra, en même temps que M^{sr} l'Evêque d'Hermopolis, la consécration épiscopale des mains de S. Em. le Cardinal Franchi, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Vendredi 12 juillet a eu lieu ici, dans la magnifique salle du Séminaire de l'Apollinaire, une solennité littéraire dont le héros est connu à Monaco, le R. P. Pasquali, de la Congrégation de la Mère de Dieu, qui a quitté depuis peu la Principauté, où, pendant plusieurs mois, il a déployé un zèle vraiment apostolique au profit d'une population qu'il affectionne et dont la reconnaissance lui est assurée.

S. S. Léon XIII avait daigné accepter la dédicace d'une thèse de Théologie, d'Ecriture Sainte et d'histoire ecclésiastique que le R. P. Pasquali devait soutenir publiquement, et Elle avait député, pour présider la séance, S. Em. le Cardinal Franchi, Secrétaire d'Etat.

L'assistance était imposante; on y comptait un grand nombre d'Archevêques et d'Evêques, l'élite de la prélature romaine, plusieurs généraux d'ordres religieux, une foule d'ecclésiastiques et de laïques distingués.

La Principauté était représentée par M^{sr} l'Evêque d'Hermopolis, M^{sr} Viale, Vicaire Général, et M. l'archiprêtre Ramin.

Pendant trois heures, le R. P. Pasquali a brillamment soutenu sa thèse contre les plus célèbres professeurs de l'Académie romaine de théologie, et l'on a admiré sa facilité d'élocution, la sûreté de son argumentation, l'étendue de ses connaissances et sa prodigieuse mémoire.

Quand la discussion eut été déclarée close, des applaudissements sympathiques éclatèrent de toutes parts, et le R. P. Pasquali eut l'honneur d'être

complimenté dans les termes les plus gracieux par S. Em. le Cardinal Franchi.

Voici, à l'occasion de l'élévation de M^{sr} Theuret à l'Episcopat, quelques détails biographiques intéressants :

Charles-François-Bonaventure Theuret est Français: il est né le 26 mars 1822, à Vars, département de la Haute-Saône, diocèse de Besançon, dans l'ancienne province de Franche-Comté, sur les confins de la Bourgogne. Sa famille, de condition modeste, mais ancienne et considérée, dans laquelle l'attachement à la foi est héréditaire, a donné à l'Eglise, avant la Révolution, plusieurs prêtres distingués et compte encore en ce moment quelques-uns de ses membres dans la milice sacerdotale. Son aïeul, mort officier supérieur à un âge peu avancé, semblait destiné à une belle carrière militaire.

Dès son enfance, une vocation irrésistible poussa le jeune Charles vers l'état ecclésiastique, et il entra au Petit Séminaire de Luxeuil. Cet important établissement, installé dans les bâtiments de l'antique et célèbre abbaye de ce nom, contemporaine de la 1^{re} race des rois de France, fournit, depuis longues années, de nombreux sujets d'élite non-seulement au sanctuaire, mais encore aux diverses carrières civiles. Il avait alors pour supérieur l'abbé Guerrin, devenu plus tard le pieux et charitable évêque de Langres, et pour directeur spirituel l'abbé Mabile, qui illustra dans la suite le siège épiscopal de Versailles. Ces maîtres vénérés, que l'Eglise de France pleure encore, formèrent le jeune séminariste à la vertu et à la science; ses études furent aussi solides que brillantes; constamment à la tête de sa classe, il revenait chaque année dans sa famille chargé de prix et de couronnes.

Après avoir achevé sa philosophie, il entra au Grand Séminaire de Besançon, où il mena de front avec un égal succès l'étude de la théologie et des autres sciences ecclésiastiques, et celle des lettres profanes, en prenant ses grades académiques.

Ordonné prêtre en 1846, M. l'abbé Theuret professa, pendant plusieurs années, les humanités au Collège libre de Saint-François-Xavier, une des plus belles et des plus utiles fondations diocésaines de S. Em. le Cardinal Mathieu. Cette école florissante, confiée aujourd'hui à une congrégation religieuse, était alors dirigée par des prêtres du diocèse, ayant à leur tête M. l'abbé Besson, le savant évêque de Nîmes.

M. l'abbé Theuret, malgré ses aptitudes particu-

lières pour le professorat, qu'il regardait comme un second sacerdoce, tant il en remplissait les fonctions avec ardeur et conscience, fut obligé d'y renoncer à la suite des fatigues qu'il lui occasionna ; il quitta le collège emportant les regrets du Cardinal, des professeurs et des élèves et se rendit à Paris pour s'y vouer à l'éducation particulière. Dans cette nouvelle position, M. l'abbé Theuret continua, ainsi qu'il l'avait fait auparavant, à donner une partie de son temps aux travaux du Ministère et surtout à la prédication.

En 1858, S. A. S. le Prince Charles III l'ayant choisi pour gouverneur du Prince Albert, son fils unique, il consacra à cette tâche délicate toutes les ressources de son esprit et de son cœur. Il conserva ce poste de confiance jusqu'en 1864, époque à laquelle le Prince fut placé au Collège de la Chapelle, dirigé par M^{re} Dupanloup, pour compléter ensuite ses études navales à Lorient, sous la surveillance intelligente et dévouée de M. le Général Aveline de Subigny.

Dans l'intervalle, S. A. S., en témoignage de sa haute satisfaction, avait obtenu pour M. l'abbé Theuret la dignité de Chanoine honoraire du diocèse de Nice, dont la juridiction s'étendait alors sur la Principauté.

M. le Chanoine Theuret, après avoir terminé sa mission comme gouverneur, resta en qualité d'aumônier auprès du Prince Charles III, dont il avait su mériter l'estime et les sympathies ; et quand le généreux Souverain conçut le projet de donner l'autonomie ecclésiastique à la Principauté, déjà en possession, grâce à sa profonde habileté, de l'indépendance politique, M. le Chanoine Theuret concourut activement à la réalisation de cette œuvre aussi nationale que religieuse.

En 1867, il fut nommé Camérier Secret de S. S. Pie IX et, en 1868, Protonotaire Apostolique *ad instar participantium* et Prêlat de la Maison du Saint-Père.

Dans les années qui suivirent, M^{re} Theuret redoubla de dévouement pour le Prince et en reçut de nouvelles marques de bienveillance particulière. Charles III l'éleva au rang de Premier Aumônier et lui obtint le titre de Chapelain de l'Obédience de la Grande Maîtrise de Malte. En même temps, M^{re} Biale, de vénérable mémoire, Evêque de Ventimiglia et Administrateur Apostolique de la Principauté, lui conférait, pour ses services rendus à l'Eglise de Monaco, la dignité de Vicaire Général honoraire de son diocèse.

Enfin, en 1878, le Prince, dans le but d'assurer à jamais l'avenir religieux de la Principauté, sollicita du Saint-Père, en faveur du Prêlat, la dignité épiscopale, unie à la charge d'Administrateur Apostolique, vacante depuis un an, par suite de la mort de M^{re} Biale.

M^{re} Theuret se trouvait alors à Rome, avec une mission confidentielle de Charles III, auprès du nouveau Pontife. Léon XIII, qui avait pu juger par lui-même des qualités personnelles du Prêlat et qui connaissait son attachement au Saint-Siège, accueillit favorablement la demande du Prince, et nomma M^{re} Theuret Evêque d'Hermopolis *in partibus infidelium* et Administrateur Apostolique de la Principauté. Quant à la population Monégasque, témoin du dévouement de M^{re} Theuret à ses plus chers intérêts, elle faisait depuis longtemps des vœux pour l'avoir en qualité de Premier Pasteur ; aussi le choix du Pape et du Souverain fut-il ratifié par l'unanime acclamation du pays.

Charles III, afin de mettre les fonctions que le

Prêlat remplit à la Cour en rapport avec la dignité Episcopale, vient de lui donner le titre de Grand Aumônier.

En outre, M^{re} l'Evêque d'Hermopolis est Commandeur des Ordres de S^t-Charles de Monaco, de S^t-Jean de Jérusalem et de Frédéric de Wurtemberg.

Tel est le Prêlat qui, déjà investi de l'Administration Apostolique et préconisé par Léon XIII dans le dernier Consistoire, vient de recevoir à Rome la consécration Episcopale et sera le premier Evêque résidant à Monaco. Apprécié du Chef de l'Eglise, aimé du Prince, appelé par la population, pieux, instruit et zélé, il arrive dans les meilleures conditions pour travailler, avec l'aide de Dieu, *Deo Juvante*, au bien religieux d'un pays devenu à un double titre sa patrie d'adoption.

Samedi dernier, vers 11 heures et demie, un jeune manœuvre, Guarini (Pierre), quinze ans, demeurant chez ses parents, au Tenao, qui est occupé dans les travaux du Casino, était monté sur la balustrade qui surmonte la façade du Kursaal, pour voir l'heure au cadran de l'horloge, quand, perdant l'équilibre, il est tombé d'abord sur la marquise, puis, passant à travers les carreaux, sur le perron de l'édifice. Heureusement, sa chute fut amortie par un sac de terre qui se trouvait là, et il ne reçut que deux blessures sans gravité à la tête et à l'épaule du côté gauche.

Il a été néanmoins transporté de suite à l'Hôtel-Dieu, où il reçoit les soins de M. le docteur Chiaïs.

Hier matin, des ouvriers occupés à la construction d'une salle de bain à l'Hôtel-Dieu, ont trouvé, en fouillant le sol dans un petit hangar qui est situé dans le jardin, à l'extrémité à gauche de la chapelle, quelques ossements humains.

On sait que cette partie de la ville qui avoisine la Porte-Neuve et les jardins Saint-Martin, était anciennement un cimetière.

Les travaux de transformation du Casino marchent comme par enchantement. Les fondations du théâtre sont terminées ; la charpente en fer qui recouvre le sous-sol est posée, et les piliers s'élèvent avec rapidité.

La salle mauresque est agrandie ; les murs, rajoutés des deux côtés, sont déjà édifiés.

Quatre cents ouvriers sont occupés à ces importants travaux ; la nuit, les chantiers sont éclairés par la lumière électrique. L'ancien appareil, qui ne donnait de lumière que pour quelques becs, est remplacé par un nouveau beaucoup plus puissant, qui doit éclairer seize becs. On peut maintenant travailler, grâce à cette machine, à l'intérieur et à l'extérieur du Casino.

M. Garnier, qui dirige la construction du théâtre, fait de fréquentes visites dans la Principauté. Les peintures qui orneront la salle de spectacle seront sur toile et viendront de Paris. Elles sont confiées, assure-t-on, aux artistes bien connus dont les noms suivent : Boulanger, Clairin, Feyen-Perrin et Lix.

Enfin, plusieurs statues ont été commandées à M^{lle} Sarah Bernhardt.

Programme des morceaux qui seront exécutés, le dimanche 28 juillet 1878, de 5 à 6 heures du soir, sur la place du Palais, par la Société Philharmonique :

1. Rome, marche Mussone.
2. Introduction de la Norma Bellini.
3. Una Rimembranza, mazurka Casiraghi.
4. Scène et cavatine d'I due Foscari... Verdi.
5. Valse sur les motifs de M^{me} Angot... Lecocq.
6. Barcarolle d'Auber..... Fescy.

A partir du 1^{er} août prochain et jusqu'à nouvel avis, le bureau de poste de Monaco émettra des mandats-cartes internationales pour l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse.

Dans l'état actuel des choses, tout mandat de poste international est délivré à l'expéditeur, qui le fait parvenir à ses frais au destinataire, et le bureau de poste tireur adresse au bureau tiré un avis d'émission contenant, en outre des indications consignées au mandat, les renseignements nécessaires pour permettre à ce dernier bureau de s'assurer de l'identité de la personne qui touche le mandat.

Les mandats-cartes à découvert, au contraire, sont envoyés directement par le bureau de poste d'origine au bureau payeur.

Ainsi sont supprimées les formalités souvent longues que nécessitent les premiers mandats. Cette excellente innovation sera, nous n'en doutons pas, bien accueillie par le public.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO.

AVIS

Dispositions relatives au volontariat d'un an.

Conformément à une circulaire de M. le Ministre de la Guerre en date du 14 juin 1878, le Gérant du Vice-Consulat de France a l'honneur de communiquer les dispositions suivantes aux Français résidant dans la Principauté :

Les étrangers nés en France, qui réclament la nationalité française dans l'année de leur majorité, par application de l'article 9 du Code Civil, ont la faculté de contracter l'engagement conditionnel d'un an, après avoir signé leur déclaration, pourvu qu'ils n'aient pas encore participé au tirage au sort.

Pour faire cette déclaration, les jeunes gens ont toute l'année qui s'écoule depuis le jour où ils atteignent l'âge de 21 ans jusqu'au jour où ils complètent leur 22^e année, et, par conséquent, il leur importe, s'ils veulent bénéficier du volontariat d'un an, de faire coïncider la date de leur déclaration avec la seule époque à laquelle les demandes d'inscriptions pour le volontariat puissent être reçues, c'est-à-dire du 1^{er} juillet au 31 août.

Jouissent également de la faculté de souscrire l'engagement conditionnel d'un an avant le tirage au sort, les Français, ayant perdu cette qualité, qui la recouvrent en vertu de l'article 18 du Code Civil.

Les examens prescrits par l'article 54 de la loi du 27 juillet 1872, commenceront dans toute la France le 16 septembre, à 10 heures du matin.

Les commissions d'officiers de troupe à cheval chargées d'examiner les jeunes gens sous le rapport de leurs connaissances en équitation, fonctionneront du 1^{er} juillet au 31 août.

Il sera procédé au choix des corps par la voie du tirage au sort.

Le montant de la somme à verser reste fixé à 1,500 francs. Le versement devra être effectué du 15 octobre au 5 novembre. L'exemption de versement ne sera accordée qu'aux jeunes gens ayant obtenu de 51 à 60 points à la suite de leur examen.

Les engagements seront reçus du 25 octobre au 5 novembre, et la mise en route aura lieu le 8 novembre.

Il est spécialement rappelé que tous les jeunes gens qui, à un titre quelconque, demandent à jouir du bénéfice du volontariat, sont tenus, à peine de déchéance, de déposer à la préfecture du département où ils désirent s'engager, leur demande accompagnée des pièces réglementaires, du 1^{er} juillet au 31 août.

AVIS

La famille de M. François Blanc a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'une messe de Requiem sera célébrée à l'église de la Visitation, à Monaco, le samedi 27 courant, à 10 heures du matin, pour l'anniversaire du décès de M. F. Blanc.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — On écrit de cette ville, le 18 juillet : On construit à Toulon, pour fermer le goulet de la rade aux surprises de l'ennemi en temps de guerre, une jetée destinée à protéger notre port. On ne s'imagine que difficilement la quantité considérable de pierres naturelles et de blocs artificiels qu'un semblable travail exige, surtout si l'on considère que l'on doit les extraire dans un rayon limité, afin que le prix de revient de la pierre ne soit pas onéreux pour l'entreprise. Aussi l'administration adjudicataire des travaux de la jetée de la rade de Toulon, MM. Dussaud et C^{ie}, ont-ils acquis sur le littoral une colline bien connue des promeneurs de la côte, le bois de Ste-Marguerite, pouvant présenter un vaste approvisionnement de blocs de pierres.

Ce matin, une mine monstre de 26,000 kilogrammes de poudre devait faire éclater environ 80,000 mètres cubes de la colline de Sainte-Marguerite pour pourvoir aux besoins impérieux de la construction de la jetée de Toulon.

A 11 heures moins 1/4, dès l'arrivée de M. le vice-amiral Dupré, préfet maritime, qui a bien voulu assister à cette opération, M. Dussaud fait donner le signal de l'explosion; des drapeaux s'agitent, et l'émotion est indescriptible parmi la foule, portée là pour jouir de ce spectacle grandiose. Aussi exacte que l'exactitude proverbiale des rois, la mine de Sainte-Marguerite éclate à l'heure dite. Trois petites mines d'avertissement résonnent préalablement; puis soudainement la colline s'agite, les blocs se soulèvent: on dirait un volcan qui accomplit son éruption. La force expansive de la poudre projette, comme de frêles cailloux, des masses pesant plusieurs milliers de kilogrammes. La montagne s'écroule, et la mer bouillonne comme si un immense navire rentrait dans ses flots. Puis, lorsque le nuage gigantesque de flammes qui s'exhale des flancs éventrés de la colline Sainte-Marguerite se dissipe, l'œil des spectateurs reconnaît le travail accompli par la poudre. La falaise de Sainte-Marguerite est méconnaissable, ses flancs sont hérissés de blocs montés les uns sur les autres. Les entrepreneurs se déclarent satisfaits: la mine monstre a fait son office; un vaste approvisionnement de blocs est fait pour la construction de notre jetée.

Menton. — Jeudi, les élèves du petit séminaire de Nice ont visité Menton; ils avaient frêté un vapeur spécialement pour cette petite promenade.

En repassant, le soir vers les 8 heures, devant Monaco, ils ont exécuté plusieurs morceaux de musique, ce qui avait attiré quantité de promeneurs dans les jardins St-Martin.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

En ce moment, la rencontre à Paris d'une individualité parisienne est une rareté, une surprise, un événement. La chaleur a chassé hors de la capitale tous ceux qui possèdent un peu d'argent dans leur poche et un peu de loisir dans leur existence. A l'heure qu'il est, une carte de chemin de fer résume la vie et analyse le monde. Pour en décrire les scènes, il faudrait écrire les yeux abaissés sur cette carte générale des chemins de fer de l'Europe, suivant du regard les contours sinueux qui se développent en se croisant et qui forment le réseau de ces railways bénis des voyageurs pressés, aimés des touristes, qu'ils lancent, en un coup de locomotive, d'une extrémité du monde à l'autre.

Toutes les choses que l'on raconte actuellement sont précédées de ce mot: « On m'écrit de tel ou tel endroit, » — château ou station thermale. Si c'est un riche propriétaire qui vous écrit, la lettre est datée « de ses terres »; si c'est un personnage de haute fashion, la lettre est datée d'Angleterre ou d'Allemagne; si c'est un invalide, un paralytique sincère, un valétudinaire, un souffrant d'hépatique, d'entérite ou des bronches, la lettre vient de Vichy, de Luchon, de Plombières, de Contrexéville, de Luxeuil ou d'Aix. Si c'est d'un touriste cosmopolite aux habitudes élégantes et amoureux du confort, c'est d'Ostende, de Trouville, de l'île de Wight; d'un riche bourgeois, d'un employé ou d'un financier se faisant une liberté temporaire au milieu de ses occupations professionnelles, la lettre vient de Fécamp, de Dieppe, de Saint-Valery; d'un artiste aimable et verveux compositeur, acteur ou peintre, elle vient d'Étretat; ou bien enfin si c'est d'un enchaîné aux affaires quotidiennes, elle arrivera des environs de Paris, d'Enghien, de Chatou, de Ville-d'Avray.

On ne voyage plus, on arrive; on arrive même plus vite que cela ne se dit. Si bien que lorsque vous lisez dans un journal que tel personnage est dans tel lieu, il se peut qu'en arrivant vous-même à cent lieues de l'endroit indiqué, le premier visage que vous rencontrez soit celui du personnage en question.

C'est ce qui s'est produit, vendredi soir, pour le duc de Madrid, dont les journaux enregistraient la présence en Suisse, et qui assistait avec la duchesse au début de Bouhy dans la Favorite, à l'Opéra. Parmi les quelques spectateurs de marque présents à l'Opéra, on causait beaucoup du mariage décidé entre M. Henri Greffulhe, fils du comte Charles Greffulhe, et dont la mère est une La Rochefoucauld d'Estissac, avec M^{lle} Marie de Chimay, fille du prince Joseph de Caraman-Chimay, gouverneur de la province de Hainaut, et d'une Montesquiou-Fzensac. Les sœurs de M. Henri Greffulhe sont la princesse d'Arenberg et la vicomtesse de l'Aigle. Chacun connaît la colossale fortune de la famille Greffulhe qui dépasse le chiffre de cent millions et le magnifique château de Boisboudran, où s'exerce, chaque année pendant la saison des chasses, une si aimable hospitalité.

Le prince de Galles est revenu passer une huitaine de jours à Paris pour inaugurer, au palais du Trocadéro, les concerts du British Musical. Ces concerts ont admirablement réussi. Nulle part on ne s'entend, comme en Angleterre, à faire manœuvrer les masses chorales, et le grand succès a été pour les chœurs dirigés par MM. Sullivan et Ceslie.

La chaleur de plomb qui écrase Paris a plongé dans le marasme l'Exposition. Pendant le jour, et sous les rayons du soleil torride qui fait ruisseler tous les fronts, le jardin du Trocadéro est inabordable, et les galeries du Champ-de-Mars font concurrence aux étuves du Hammam. Sur l'esplanade des Invalides, une exposition de chiens a succédé à celle du bétail et des animaux de basse-cour. On y a réuni un joli choix d'animaux de toutes races: chiens des Pyrénées, à l'air grave et doux; griffons russes, type du bourgeois à quatre pattes; terriers anglais; havanais grelottants; bouledogues à l'air martial qui rappellent ce portrait au bas duquel on lit cette inscription:

De mon regard, de mon air olympien,
Je ne veux pas supporter que l'on rie;
Sans le hasard qui m'a fait maître chien,
J'aurais servi dans la gendarmerie.

Sans compter les bassets, les griffons vendéens et suédois, les chiens du Poitou, les terriers black and taun, et les caniches, chers aux dresseurs de chiens.

J'aime les chiens, mais je les aime mieux, pour ainsi dire, à l'état sauvage qu'à l'état de civilisation, surtout lorsqu'ils sont arrivés à la quintessence de ce dernier état, au rang de bêtes savantes.

Savez-vous rien de plus pitoyable et de plus triste qu'un chien savant?

Sous prétexte que le chien est le meilleur ami de l'homme, il a, de tout temps, tenté la patience des dresseurs de bêtes, qui lui ont appris les choses les plus extraordinaires. Ils sont parvenus à le faire jouer au trictrac et aux dominos; ils lui ont même inoculé certains vices des plus humains, par exemple, à boire sans soif.

Il me souvient du caniche d'un saltimbanque qui se grisait comme le premier rôdeur de barrières venu. Il donnait ses représentations dans les cafés et, ses exercices terminés, il allait de l'un à l'autre, en quête d'un petit verre. Quand il en avait bu quatre ou cinq, il était si parfaitement ivre qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, et son maître devait le porter.

Savants, c'est parfait. Mais quand on songe au nombre infini de coups de cravache que représentent les moindres détails de cette science et ce que chacun d'eux coûte aux pauvres bêtes de suppression de pâtée et de nuits sans sommeil, on est pris d'une profonde pitié.

En ce moment, la préfecture de police, répondant aux légitimes réclamations de la population terrifiée par les cas de rage qui se sont produits, fait une guerre acharnée aux chiens errants. Malheur aux chiens sans muselière! La Fourrière, puis Montfaucon, deviennent leurs étapes. On ne saurait trop louer la préfecture de son zèle, quand on songe à l'effroyable fléau qui court à quatre pattes, sous l'espèce canine, les rues de la capitale. La sensiblerie envers les animaux perd ses droits quand il s'agit, pour les hommes, d'une possibilité de mort, la plus terrible qui se puisse imaginer.

La maréchale de Mac-Mahon et ses enfants préudent, par des déplacements au château de Laforêt, à un séjour qu'ils feront aux bords de mer de Trouville. Comme on parlait d'une fête à offrir au maréchal de Mac-Mahon et à sa famille par les habitants voisins de son château:

— Oh! non, non, dit vivement la duchesse de Magenta; ici j'entends être en vacances, moi aussi.

Les individualités étrangères continuant à remplir à Paris les Parisiens de marque. C'est ainsi que la jeune comtesse de Derby, fille du marquis de Salisbury, a passé quelques jours sur les bords de la Seine.

La comtesse porte le même prénom et a toute la grâce de sa fameuse ancêtre lady Marie de Salisbury, à l'occasion de qui fut créé l'ordre de la Jarretière.

On sait que cet ordre ne compte que vingt-six membres, y compris le souverain qui en est le chef. La reine d'Angleterre porte l'insigne de l'ordre, une jarretière bleue au bras; les autres membres le plaquent à la jambe gauche.

Tant pis pour les vilains mollets!....

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE	Du 14 au 20 Juillet		BAROMÈTRE à 7 h. du mat.		Température moyenne de 7 h. du m.	TEMPÉRATURES EXTRÊMES	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.	9 h.	midi	3 h.	6 h.	9 h.					minim	maxim	minim	maxim			
	14	760.6	761.3	761.3	760.8	761.3	23.8	24.6	23.5	23.3					22.3	23.5	79	S faible	un peu nuageux	764.1	770. »
15	761.7	762.3	761.8	761.2	761.3	23.3	24.8	23.5	23.3	23. »	23.4	83	id.	nuageux	763.8	768.8	19.2	11.7	26.1		
16	763. »	763.2	763. »	762.8	763.3	24.3	25.7	23.7	23.5	23.1	23.7	82	calme	très beau	762.5	769.8	17. »	11.4	28.7		
17	766.4	766.8	766.3	765.9	766.4	26. »	27.7	26. »	25.5	25. »	24. »	63	S E faible	id.	752.6	763.1	16.2	11. »	22. »		
18	767.1	767.8	767.3	766.8	766.6	28.4	28.6	27. »	26.1	25.6	24.2	73	E faible	id.	751.8	757.3	17.2	6. »	25. »		
19	766.4	766.4	765. »	764.4	764.3	26.8	28.1	26.8	26.2	25.5	24.4	74	S O	id.	747.4	753.4	16.2	»	»		
20	764.1	764.2	764.1	763.8	764. »	26.2	28.4	29.7	25.5	25.2	24. »	78	S E faible	beau	756.5	766.5	16.3	»	»		
															758.2	765.3	22.9	14.2	40.9		
															757.6	765.1	24.9	13. »	33. »		
															760.7	766.8	21.6	18.4	31.9		
															761. »	766.6	23. »	»	»		
															760.9	765.9	23.9	»	»		
															758.7	768. »	16. »	»	»		

DATES | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
Observations: Maxima { 25.6 | 25.3 | 26.4 | 28.4 | 29.2 | 29.3 | 28.5 |
Minima { 19.5 | 20.8 | 20.5 | 22. » | 24. » | 23. » | 22.6 |

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 15 au 21 Juillet 1878.

GOLFE EZA. b. l'Assomption, fr., c. Barrali, chaux.
 GOLFE JUAN. b. Virginie, id., c. Isoard, sable.
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.

NICE. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 GOLFE JUAN. b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.
 NICE. b. l'Assomption, id., c. Barrali, id.
 GOLFE JUAN. b. la Revanche, id., c. Silvy, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.
 ID. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
 ID. b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
 ID. b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.

MARSEILLE. b. Deux-Sœurs, id., c. Dalmas, briques,
 planches.

CETTE. brick.-g. la Caroline, id., c. Vincent, vin.

Départs du 15 au 21 Juillet 1878.

VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, fr., c. Barrali, sur lest.
 ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 MARSEILLE. b. le Célibataire, id., c. Jacomi, id.
 GOLFE JUAN. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.

ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 ID. b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.
 VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id., c. Barrali, id.
 GOLFE JUAN. b. la Revanche, id., c. Silvy, id.
 ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.
 ID. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
 VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
 ID. b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
 GOLFE JUAN. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Allègre, id.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier.

Deux volumes in-8° — Prix: 6 francs.

VILLA A LOUER EN TOTALITÉ, située rue Grimaldi, en face l'hôtel Bellevue. S'adresser à M^{me} LAFON, rue Louis, maison Canis, à la Condamine.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 13 MAI 1878. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	501	487
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir
240	29	55	22 15	16 25	Marseille				7 55	6 35		1 20
173	21	30	16 »	11 70	Toulon			6 40	9 52	10 02		3 05
47	5 75	4 30	3 15		Cannes		7 06	9 04	11 10	1 15		7 12
16	1 95	1 45	1 10		Nice } arrivée		8 04	10 28	12 10	2 06		8 09
					Nice } départ		8 19		12 35	2 24	4 10	6 15
11	1 35	» 95	» 75		Villefranche-sur-Mer		8 39		12 46	2 35	4 22	6 26
9	1 10	» 80	» 60		Beaulieu		8 57		12 53		4 29	6 33
7	» 85	» 65	» 45		Eze				1 01		4 38	6 41
	» »	» »	» »		Monaco				1 15	3 04	4 55	6 55
2	» 70	» 55	» 35		Monte Carlo				1 20	3 09	5 01	7 01
5	» 70	» 55	» 35		Cabbé-Roquebrune				1 32		5 10	7 10
10	1 20	» 90	» 65		Menton		4 55	9 43	1 55	3 43	5 19	7 35
19	2 45	1 85	1 30		Vintimille h. de Rome		5 15	11 45	4 07	4 03		9 55
173	19 15	13 55	9 65		Gènes		12 55	6 05	10 20	10 50		10 32

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478	590	482	486	488	492	494	498
					omn. matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.				4 17	7 30	8 35	12 55	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		6 30		10 24	12 45	3 14	6 45	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 03	9 08	11 »	1 20	3 50	7 21	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		7 16	9 21	11 10	1 31	4 »	7 31	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 25	9 31	11 20	1 41	4 10	7 41	11 12
	» »	» »	» »	Monaco		7 38	9 38	11 31	1 47	4 20	7 47	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze		7 51		11 44		4 39	8 01	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 59		11 52		4 47	8 09	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 06	10 02	12 07	2 11	4 54	8 26	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 18	10 14	12 19	2 23	5 06	8 28	11 54
				Nice } départ		6 08		10 30	1 44	2 45	5 40	8 48
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 16		11 49	2 55	3 44	6 44	9 44
173	21 30	16 »	11 70	Toulon		12 »		4 10	8 10	7 38		
240	29 55	22 15	16 25	Marseille		2 20		6 20	10 15	9 15		

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Hôtel-Restaurant Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.